



Parc
naturel
régional
du Luberon
Une autre vie s'invente ici



RAPPORT ANNUEL

DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

2016



Charte 2009-2021

www.parcduluberon.fr

Mission A

Protéger les paysages,
transmettre les patrimoines
et gérer durablement
les ressources
naturelles

Orientation
A.1

Protéger
et gérer
la biodiversité

Orientation
A.2

Protéger
et gérer
les ressources
naturelles

Orientation
A.3

Protéger
les paysages
et valoriser
le patrimoine
culturel

Orientation
A.4

Protéger et
valoriser
le patrimoine
géologique.
Gestion de la réserve
naturelle géologique

Inventaire de la flore de la Réserve de biosphère Luberon-Lure



L'inventaire permanent de la flore de la Réserve de biosphère permet de mieux connaître la répartition des espèces et d'assurer une veille sur celles qui sont les plus rares et vulnérables sur le territoire. Versées dans la base de données régionale silene.eu du Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed) et sur pnrpaca.org, les données servent à mieux prendre en compte la flore dans le cadre de la gestion d'espaces naturels ou d'avis à donner sur divers programmes et projets d'aménagement.

2016 a été une année riche en observations. Citons à titre d'exemple la découverte de l'Orchis papillon (*Anacamptis papilionacea*), du Vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus*), nouveaux pour la Réserve de biosphère, ou encore de la Laïche de Maire (*Carex mairei*), nouvelle pour le Vaucluse.

Chiffres clés

- 420 relevés saisis en 2016 dans la base de données www.silene.eu

Financé à 100 % par le Parc

Contact : laurent.michel@parcduluberon.fr

BIODIVERSITÉ DOMESTIQUE

Élue référente : Jacqueline Combe

Journée des fruits et saveurs d'autrefois

Afin de promouvoir la plantation de variétés fruitières oubliées ainsi que la biodiversité domestique régionale, le Parc organise chaque année la Journée des fruits et saveurs d'autrefois à la Maison de la biodiversité à Manosque.

Le 4 décembre 2016, de nombreuses animations étaient programmées (vente de plants et de fruits anciens, dégustations, conférences, expositions), avec en invitée d'honneur la commune de Lagnes, pour son action de conservation et de revalorisation du poivron Carré de Lagnes.

Cofinanceurs : Département des Alpes de Haute-Provence, Ville de Manosque, Géosel, Géométhane, L'Occitane, Naturen

Contact : jean-pierre.talichet@parcduluberon.fr



PROTECTION D'ESPÈCES MENACÉES

Élue référente : Jacqueline Combe

Conservation du Vautour percnoptère

Le Vautour percnoptère est l'un des oiseaux les plus menacés en Europe. Sa préservation dans le Luberon implique le maintien d'un pastoralisme extensif ovin et caprin. L'année 2016 a permis l'approvisionnement de 9 placettes en déchets de boucherie, une fois par semaine. La nidification des 4 couples ayant niché en 2016 a également été suivie, en partenariat avec l'ONF et le CEN PACA (Conservatoire d'espaces naturels). Enfin, une réflexion a été initiée, afin de remettre à disposition des vautours les carcasses issues des élevages, ressource alimentaire que les oiseaux ont exploitée durant des siècles et dont la législation sur l'équarrissage les prive désormais.

Chiffres clés

- 9 placettes de soutien alimentaire
- 4 couples de Vautour percnoptère
- 1 volontaire service civique durant 6 mois

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Géosel

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr

Cohabiter avec les chauves-souris

Les communes autour de Vachères constituent une zone appréciée par les chauves-souris. Dans les combles des maisons, dans les granges ou les greniers, les femelles de Petit rhinolophe trouvent les conditions optimales pour mettre bas entre mai et août. En 2016, 16 conventions entre des propriétaires de maison, le Parc et le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) ont été renouvelées, permettant à près de 250 femelles de revenir mater dans les mêmes lieux chaleureux que l'année précédente.

Chiffres clés

- 16 conventions avec des propriétaires privés
- 7 communes associées pour établir de nouvelles conventions
- 250 femelles de Petit rhinolophe inscrites

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État (Dreal PACA - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), Groupe Chiroptères de Provence

Contact : mathieu.berson@parcduluberon.fr

Gestion et suivi de populations de Tulipe sauvage à Apt et à Manosque

Par conventionnement avec les communes d'Apt et de Manosque, le Parc du Luberon a pour mission de gérer la conservation de deux zones où pousse la Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris subsp. sylvestris*), espèce protégée liée aux systèmes traditionnels de cultures céréalières et sarclées (vignes, vergers...). Sur ces parcelles, il s'agit d'améliorer l'état de conservation de l'espèce, qui ne parvient à survivre que par une multiplication végétative "stérile" et aléatoire. Afin de retrouver floraison et fructification, une remise en culture des parcelles, avec labour léger et semis de céréales, a été mise en œuvre en 2016, de même qu'un protocole de suivi qui permettra d'observer sur le long terme l'évolution qualitative et quantitative des populations.

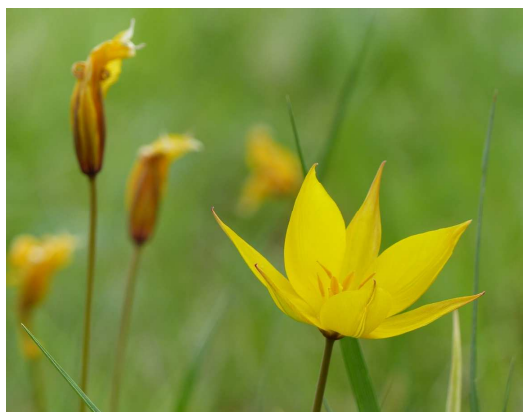
Chiffres clés

Apt :

- Parcelles totalisant 1,5 ha dans 1 convention avec la Communauté de communes du Pays d'Apt Luberon (CCPAL) et un agriculteur

Manosque :

- Parcelles totalisant 1,3 ha dans 1 convention avec la commune de Manosque



Financé à 100 % par le Parc

Contact : laurent.michel@parcduluberon.fr

NATURA 2000



Élue référente : Jacqueline Combe

Le Parc du Luberon anime 7 sites du réseau européen Natura 2000, sur 9 sites présents sur son territoire : rochers et combes des Monts de Vaucluse, le Calavon et l'Encreme, massif du Petit Luberon, massif du Luberon, ocre de Roussillon et de Gignac-marnes de Perréal, Vachères, adrets de Montjustin-rochers et crêtes de Volx. L'objectif : préserver les espèces animales et végétales et leurs habitats menacés et/ou remarquables, qu'ils se situent en milieux naturels ou cultivés.

Un nouveau formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN2000) pour les manifestations sportives

Tout organisateur de manifestations sportives en milieu naturel peut aujourd'hui évaluer au mieux la recevabilité de son projet d'événement au regard des enjeux de protection. Sur le site de la préfecture de Vaucluse, il peut consulter des fiches qui présentent les principaux habitats et espèces animales et végétales d'intérêt communautaire (protégés à l'échelle de l'Union européenne). Il peut également, par type d'activités sportives (trail-course à pied, course d'orientation, VTT, escalade, etc.), prendre connaissance de mesures concrètes de réduction des pressions et incidences sur l'environnement (dérangement faune sauvage, piétinement milieux sensibles, déchets abandonnés, etc.).

Chiffres clés

- 1 nouveau formulaire EIN2000 Manifestation sportive pour le Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr/manifestation-sportive-et-evaluation-des-a7367.html
- 7 fiches de présentation des sites Natura 2000 du département du Vaucluse

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État (Dreal)

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr

Séminaire Natura 2000 sur la gestion des forêts méditerranéennes

Du 9 au 11 mai 2016 à Goult, le Parc du Luberon a accueilli un séminaire de l'Union européenne sur la gestion de la forêt méditerranéenne favorable à la biodiversité. Des propriétaires, élus, techniciens et scientifiques de France, Grèce, Italie, Portugal et Espagne, ont ainsi échangé sur les défis et les opportunités de la planification de la gestion forestière, la connaissance et la conservation des corridors écologiques que représentent les zones en libre évolution aux différentes échelles (massif forestier, îlots de sénescence/îlots de vieux bois, vieux arbres/arbres d'intérêt écologique isolés). Des visites en forêt privée et publique à Goult et sur le Mont-Ventoux ont permis de partager des exemples locaux et d'en discuter avec les participants.

Chiffres clés

- 43 participants pour 5 pays représentés

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État (Dreal)

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr



Alpes sentinelles du réchauffement climatique

Le Parc du Luberon appartient depuis 2015 au programme de recherche à l'échelle du massif alpin : "Alpes sentinelles", dont l'objet est d'étudier, sur le long terme, la part du changement climatique sur l'évolution des milieux ouverts pâturés. En 2016, les premiers résultats observés sur 4 alpages du Luberon et du Mont-Ventoux ont été publiés dans une plaquette. Concernant l'évolution du climat depuis 50 ans, une augmentation des températures maximales moyennes de 2°C est constatée. Des cycles sont perceptibles dans la courbe des précipitations avec des écarts moyens de près de 400 mm de pluie entre les périodes les plus creuses et les pics.

Chiffres clés

- 400 plaquette diffusées aux communes et partenaires

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État (Dreal)

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr



ESPACES NATURELS SENSIBLES

Élue référente : Jacqueline Combe

Validation du plan de gestion de l'espace naturel sensible des marnes de la Tuilière

Le site des marnes aptiennes de la Tuilière (Saint-Saturnin-lès-Apt) a été intégré dans le réseau des espaces naturels sensibles (ENS) du Département de Vaucluse en 2012; il s'agit du premier ENS géologique de Vaucluse. Une convention a été établie entre le Parc du Luberon et la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt, pour la réalisation du plan de gestion 2016-2021 et l'animation du comité de site. En 2016, le plan de gestion a été validé, permettant de mener les premières actions : travail pédagogique avec les écoles de Saint-Saturnin-lès-Apt, suivi naturaliste.

Chiffres clés

- Surface en ENS : 112 130 m²
- Sites annexes: 224 920 m²
- 28 espèces d'ammonites, 14 espèces de sélaciens
- 17 habitats, 209 espèces végétales dont 12 patrimoniales
- 22 actions prévues dans le plan de gestion

Cofinanceurs : Département de Vaucluse, commune de Saint-Saturnin-lès-Apt

Contact : christine.balme@parcduluberon.fr

CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Élue référente : Jacqueline Combe

Dispositif Jeunes en forêt (APSIF)

Grâce au soutien de la Région, le dispositif "Jeunes en forêt", qui est en place depuis 13 ans sur le territoire du Parc, a permis pendant l'été 2016 de sensibiliser 70 000 personnes aux risques d'incendie. Les assistants de prévention et de surveillance des incendies de forêt (Apsif), en face-à-face avec le visiteur au cœur des espaces naturels, expliquent la réglementation, le bien-fondé de la vigilance et disséminent la culture incendie.

Ce travail de sensibilisation a été d'autant plus important en 2016 qu'avec 31 jours de niveau de risque TRÈS SÉVÈRE et 1 jour en EXCEPTIONNEL, l'été a été particulièrement sensible au risque d'incendie.

Chiffres clés

- 36 Apsif de 18 à 26 ans sur 8 sites naturels (dont 3 sont couverts 7j/7) : ceinture du Petit Luberon, gorges de Régalon, massif des Cèdres, vallon de l'Aiguebrun, gorges d'Oppedette, Colorado de Rustrel, gorges de Véroncle, colline Saint-Jacques à Cavaillon, et sur 24 marchés locaux
- Dépense : 115 220 € (Région : 80% et Parc : 20%)

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude d'importation et de sécurisation en eau potable des communes du bassin versant du Largue et de la Laye

Depuis 2012, 21 communes du bassin versant du Largue sont fédérées autour d'une charte d'engagement et d'un programme d'actions pour une gestion intégrée, solidaire et concertée de l'eau et des milieux aquatiques. Parmi les enjeux identifiés, certaines communes connaissent un problème récurrent de pénurie d'eau en période estivale.

Enjeu prioritaire, une étude de faisabilité a été initiée en 2016, pour sécuriser la ressource en eau potable à l'échelle du bassin versant. Elle viendra alimenter le futur plan de la gestion de la ressource en eau du bassin versant pour un retour à l'équilibre.

Chiffres clés

- 1 convention de partenariat rassemblant 14 communes signataires, qui délègue la maîtrise d'ouvrage au SEPASH (Syndicat Eau potable Assainissement de Saumane-L'Hospitalet), ainsi que le suivi technique et l'animation de l'étude au Parc du Luberon

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Département des Alpes de Haute-Provence

Contact : marjorie.grimaldi@parcduluberon.fr



Étude sur les solutions de substitution Calavon et Largue

Les bassins versants du Calavon et du Largue sont classés en secteurs déficitaires en eau, et cela impose de réduire les prélèvements en eau pour tous les usages dans les périodes sensibles de l'été. Conscients du problème et des enjeux d'avenir liés à l'eau, la profession agricole et ses partenaires ont réfléchi, dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Calavon et du contrat de gestion du Largue, aux diverses solutions de substitution et de sécurisation des prélèvements agricoles intégrant d'autres problématiques comme la sécurité incendie. Cette étude réalisée par la SCP a permis de retenir 3 types de solutions à mettre en œuvre dès 2017 avec un préchiffrage de 1,7 M€.

Chiffres clés

- Un panel de solutions : 15 projets de retenues collinaires, 3 forages profonds à créer, expérimentation d'une réutilisation des eaux traitées en sortie de station d'épuration

Objectifs : mobilisation de ressource de substitution correspondant à 125 000 m³, soit 21% des autorisations de prélèvement actuel

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : cedric.proust@parcduluberon.fr ou marjorie.grimaldi@parcduluberon.fr



Guide d'application du SAGE Calavon dans les documents d'urbanisme

Le lien entre eau et urbanisme constitue une clé de voûte de la bonne application du nouveau SAGE du Calavon-Coulon (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) approuvé en 2015. Un travail collectif mené durant toute l'année 2016 a consisté à créer et à développer pour un outil interactif accessible sur le site Internet du Parc, permettant de :

- faire connaître le SAGE et ses objectifs auprès des élus et des services en charge de l'urbanisme ;
- donner les clés pour une intégration réussie des enjeux de l'eau dans tous les documents de planification urbaine (obligation de compatibilité) ;
- contribuer à créer un véritable "réflexe SAGE" en amont de tous projets d'aménagement pouvant avoir un impact sur l'eau ;

- faire vivre concrètement le SAGE et assurer toutes les conditions de sa bonne mise en œuvre.

Chiffres clés

- 3 réunions et de nombreux échanges du groupe de travail composé des services eaux et rivières, urbanisme et SIT du Parc, des services de l'État concernés par l'eau et l'urbanisme et de collectivités porteuses de SCOT et de PLU

- 1 service aux collectivités accessible sur www.parcduluberon.fr

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact :

cedric.proust@parcduluberon.fr



Préservation des zones humides de la vallée de l'Enchrème

La vallée de l'Enchrème dispose du plus bel ensemble de prairies naturelles humides du Luberon, situé sur les communes de Céreste, Reillanne et Montjustin. Leurs fonctions et valeurs écologiques, hydrologiques et socio-économiques ont justifié leur inscription dans le SAGE du Calavon-Coulon comme zone humide prioritaire devant être préservée dans leur affectation d'usage et leur mode d'exploitation. En 2016, un dispositif de veille foncière a été mis en place sur les prairies de Reillanne à travers une convention de partenariat entre la commune, le Parc, le Conservatoire d'espaces naturels et la SAFER, dans la

lignée de la convention signée en 2014 par Céreste avec les mêmes partenaires.

Chiffres clés

- Surface totale du périmètre de zone humide de la vallée de l'Enchrème : 137 ha, répartis sur les communes de Céreste (77 ha), Reillanne (27 ha) et Montjustin (33 ha)

- Environ 70 % de ces zones couverts par des mesures agri-environnementales (MAEC) permettant leur bonne gestion

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr

Gestion contrôlée des espèces végétales exotiques envahissantes sur le Calavon



Cette action vise à limiter l'impact des espèces végétales exotiques envahissantes sur la biodiversité des milieux naturels du Calavon. Les espèces ciblées sont le Robinier, l'Ailante, l'Érable negundo, la Canne de Provence et la Jussie. Un protocole expérimental de gestion de ces espèces a été élaboré sur deux sites du Calavon à Goult : La Bégude et La Virginière. Ce protocole sera mis en œuvre en 2017 pour le rendre reproductible par le Syndicat de rivière du Calavon-Coulon et le Réseau de Transport Électrique, qui interviennent sur l'entretien de la végétation.

Concernant la Jussie, au vu de l'urgence de la situation, 3 journées d'arrachage ont eu lieu en 2016 afin de stopper sa progression sur le secteur de Goult (2 tonnes collectées sur 1,5 km de rivière), dont une journée citoyenne organisée en septembre à l'occasion du Mois des Parcs naturels régionaux.

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse, Réseau de transport électrique

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr

Chiffres clés

- 6 partenaires (Réseau de Transport Électrique, Syndicat de rivière du Calavon-Coulon, Conservatoire d'espaces naturels de Vaucluse, SIRTOM de la région d'Apt, Amicale des pêcheurs d'Apt, Association intercommunale des riverains du Calavon-Coulon)
- 30 personnes mobilisées sur les 3 journées d'arrachage de la Jussie

Application de la Gemapi sur le territoire du Parc

La loi de modernisation de l'action publique territoriale a créé un nouveau bloc de compétences obligatoires pour assurer la gestion des milieux aquatiques et la protection des inondations (Gemapi). Cette nouvelle compétence, confiée aux communes, sera exercée de droit par les EPCI dès le 1er janvier 2018. Un travail commun entre le Parc, des EPCI et des partenaires a démarré afin de poser ensemble la question des enjeux eau du territoire, de la répartition des compétences locales de l'eau, de leur évolution possible dans l'objectif d'accompagner au mieux les collectivités sans déstabiliser les bases de la gestion de l'eau menée depuis vingt ans à échelle des bassins versants. Une

convention de partenariat avec Durance Luberon Verdon Agglomération a été rédigée en 2016.

Chiffres clés

- 77 communes du Parc, 7 EPCI concernés, 4 syndicats de rivière (Calavon, Marderic, Eze et Durance)
- 1 convention avec DLVA réunissant 6 partenaires distincts

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Contact : cedric.proust@parcduluberon.fr

PATRIMOINE BÂTI ET ARCHITECTURAL

Élue référente : Geneviève Jean

Conseil architectural

Le conseil architectural vise à aider les particuliers candidats à la construction ou désirant rénover leur habitat, pour prendre en compte la qualité architecturale et l'impact des nouveaux aménagements. Plus de 3 000 autorisations d'urbanisme liées au conseil architectural ont été suivies en 2016, dont presque la moitié concerne la rénovation. 2016 a également été une année charnière pour le conseil architectural du Parc. Après les travaux préparatoires à la création de la plate-forme de la rénovation énergétique, les missions seront élargies au conseil pour l'amélioration de la performance énergétique de l'habitat.

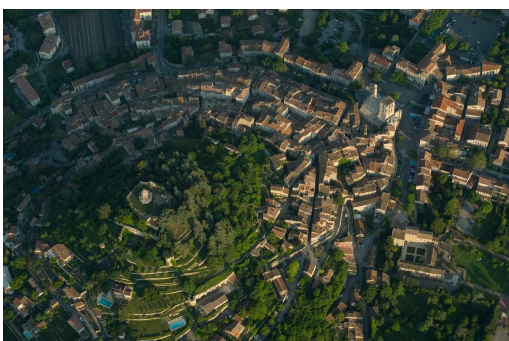
Chiffres clés

- Nombre de projets étudiés sur le territoire du Parc (hors communes CAUE) : 1 179 permis de construire (868 en 2015), hors permis de construire modificatif et permis de démolir
- 1 496 déclarations de travaux en 2016 (1 436 en 2015)
- 1 857 rendez-vous en 2016 (1 902 en 2015)

Cofinanceurs : Département de Vaucluse, communes adhérentes

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

Restauration de la citadelle de Forcalquier



Le projet de restauration de la Tour Saint Mary s'inscrit dans le vaste projet engagé par la commune de Forcalquier dont l'aboutissement verra la conservation et la mise en valeur de l'ensemble de la Citadelle. Ce piton rocheux était le siège de la vieille ville et de sa forteresse dominé par le château féodal des comtes de Forcalquier et l'évêché dont la tour reste encore en élévation. Après avoir stabilisé l'ensemble de la plate-forme rocheuse, la commune a mis en œuvre un programme d'entretien des arbres (cèdres et pins) plantés au début du XX^e siècle et dont la prolifération nuisait à la lisibilité et à la conservation du patrimoine architectural. Ce projet se terminera en 2017 et sera accompagné de l'aménagement d'une calade permettant un accès plus aisé au sommet de la citadelle.

Chiffres clés

- Montant de l'opération : 219 000 € HT
- Maîtrise d'ouvrage : commune de Forcalquier
- Maîtrise d'œuvre : PNRL

Cofinanceurs : Union européenne, État, Région, commune de Forcalquier

Contact : pierre.prouillac@parcduluberon.fr

Avancement des travaux au Château de l'environnement à Buoux

Propriétaire du Château de l'environnement à Buoux, le Parc y accueille des classes en séjours scolaires. Il a entrepris d'importants travaux sur cet édifice depuis 2012. En 2016, les travaux se sont poursuivis à l'intérieur de l'aile XVIII^e (dont les travaux s'étaient arrêtés en 1725). Après la grande façade de verre réalisée précédemment et illustrant le caractère inachevé de cet édifice, les travaux se sont concentrés sur le nouvel escalier desservant les ailes XVIII^e et Renaissance et au centre duquel se déploiera un ascenseur.

À l'instar de la façade de verre, le nouvel escalier symbolise le parti architectural de ce projet : un dialogue entre conservation d'un monument historique et aménagement d'aujourd'hui. Ainsi, l'escalier se développe au cœur de la carcasse de pierre avec la plus grande transparence et légèreté possible, afin de maintenir la perception des grands volumes. Les matériaux reprennent la gamme de ceux déjà utilisés : la pierre (issue de la carrière de la Roche d'Espeil à Buoux), le bois (chêne) et le métal.

Lieu d'accueil dédié aux scolaires, le Château de l'environnement est ouvert chaque année exceptionnellement au grand public lors des Journées européennes du patrimoine. En 2016, le Parc a proposé des visites guidées du site ainsi qu'un jeu de piste et des balades dans son environnement proche, le vallon de l'Aiguebrun et le fort de Buoux (en partenariat avec la commune).

Chiffres clés

- 1 édifice classé au titre des Monuments historiques (château et jardins)
- Montant de l'opération (études et travaux) : enveloppe initiale 3,1 M€ HT
- 3 architectes PNRL, 15 entreprises, 5 bureaux d'études
- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : PNRL

Cofinanceurs : Union européenne (Feder), État (Drac PACA), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse

Contact : jeremie.haye@parcduluberon.fr



Restauration de l'église Saint-Étienne à Villemus

Le projet de restauration de l'église de Villemus s'inscrit dans la continuité des opérations que conduit le Parc comme maître d'œuvre auprès des communes. Ce projet vise la restauration des toitures, la réfection des façades en pierre ainsi que la conservation et la mise en valeur des décors peints de cette église dont les origines pourraient remonter au XV^e siècle. Les travaux engagés cette année verront leur achèvement courant 2017, après la stabilisation des structures de l'abside et la réparation des enduits de la nef.

Chiffres clés

- Montant des travaux : 164 000 € HT
- Maîtrise d'ouvrage : commune de Villemus
- Maîtrise d'œuvre : PNRL

Cofinanceurs : Communauté de communes de Haute-Provence, commune de Villemus

Contact : pierre.prouillac@parcduluberon.fr

PAYSAGE

Élue référente : Geneviève Jean

Atlas des paysages des Alpes de Haute-Provence

La Dreal PACA (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et le Département des Alpes de Haute-Provence ont conduit en 2016 la révision de l'Atlas des paysages, à laquelle les services du Parc ont largement participé, et qui se traduira par l'édition en 2017 d'un nouvel atlas. L'approche active du Parc sur l'aménagement du territoire, la requalification et la protection des paysages fait référence dans cette démarche à l'échelle départementale.

Chiffres clés

- 4 ateliers territoriaux participatifs
- Suivi de la démarche et participation aux comités de pilotage (12 rencontres)

Cofinanceurs : État (Dreal PACA), Département des Alpes de Haute-Provence

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

Secteurs de requalification paysagère

Après un diagnostic réalisé en 2014-2015, les premières études permettant les actions de requalification paysagère ont démarré en 2016. Les communes de Cadenet, Pertuis, Sainte-Tulle et Les Taillades ont souhaité participer au programme et ont choisi leur bureau d'étude avec l'aide du Parc. Le travail de concertation et de mise au point du projet aboutira à la requalification de l'entrée sud de Cadenet en 2017, la requalification de l'entrée nord-est de Pertuis et de la RD 2 qui traverse Les Taillades en 2017-2018, avec l'appui technique du Département de Vaucluse.

Chiffres clés

- Création d'un blog photo www.pnrl-dessinsleluberon.fr pour lancer la concertation en invitant les habitants à photographier, partager et, ensemble, dessiner le Luberon

Cofinanceurs : État (Dreal), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

Étude de cadrage des implantations d'antennes sur les collines de Manosque

Les collines de Manosque entourent la ville. Elles sont indissociables du paysage culturel et des représentations de la cité de Giono. Elles servent d'écrin naturel dans le paysage à la silhouette urbaine depuis son entrée de ville dans la plaine de la Durance.

Avec le déploiement des réseaux hertziens (antennes relais téléphoniques et de télévision), les atteintes à la qualité des paysages naturels se font de plus en plus nombreuses. Le déploiement des nouveaux réseaux de TNT complexifie encore le sujet et ouvre la possibilité à la création de nouveaux dispositifs qui défigurent les paysages de Haute-Provence. Soucieuse de l'insertion de ces dispositifs techniques dans son paysage, la commune a demandé au Parc de l'aider à préserver la qualité de la silhouette des collines de Manosque.

L'objectif? Faire en sorte que les nouveaux appareils, nécessaires à la continuité des services, puissent être implantés sans porter atteinte à la valeur paysagère des collines qui entourent la ville et qui sont aussi des repères dans l'imaginaire collectif (Le Mont d'Or, Toutes Aures, Saint Michel l'Aiguille...).

Le Parc, accompagné d'un paysagiste (Atelier MpG) a proposé une méthode innovante de positionnement des antennes et autres dispositifs à installer, sur les points dominants des sept collines. L'étude a permis de limiter l'altitude d'implantation

mais aussi de choisir les localisations les moins impactantes pour le paysage.

Ce travail a été intégré aux études de révision du PLU qui, dès lors, permettent de gérer tous les nouveaux projets d'implantation ou de transformation de dispositifs existants.



Cofinanceurs : commune de Manosque

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE



Réserve Naturelle géologique
LUBERON

Élu référent : Alain Cahour

Formation et information des brigades de gendarmerie de Forcalquier et d'Apt

Deux demi-journées d'instruction ont été organisées pour la communauté de brigades de gendarmerie de Forcalquier et la compagnie de gendarmerie de Pertuis. L'objectif? Présenter la réserve naturelle géologique du Luberon et la réglementation qui s'y applique pour la préservation des sites.

Cofinanceurs : État (Dreal), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : christine.balme@parcduluberon.fr

Chiffres clés

- 25 avril 2016 à Forcalquier : 10 gendarmes provenant de l'ensemble du territoire couvert par la réserve naturelle (RN) sur les Alpes de Haute-Provence
- 6 décembre 2016 à Apt : 12 gendarmes provenant de l'ensemble du territoire couvert par la RN sur le Vaucluse

Sensibilisation au musée de géologie et au moulin de Salignan

La Maison du Parc et le musée de géologie à Apt accueillent gratuitement les visiteurs toute l'année. En 2016, plusieurs visites guidées ont été proposées, à l'occasion de visites officielles ou à la demande de groupes: Dreal, Comité du patrimoine manosquin, Préfet de Vaucluse, service animation jeunesse d'Apt... Comme chaque année, des visites gratuites du moulin de Salignan et de son exposition permanente sur le découpage du temps et la création de l'Aptien ont été organisées en avril, juillet et août.

Chiffres clés

- 4 900 visiteurs à la Maison du Parc et au musée de géologie
- 130 participants aux visites guidées du moulin de Salignan

Cofinanceurs : État (Dreal), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : christine.balme@parcduluberon.fr

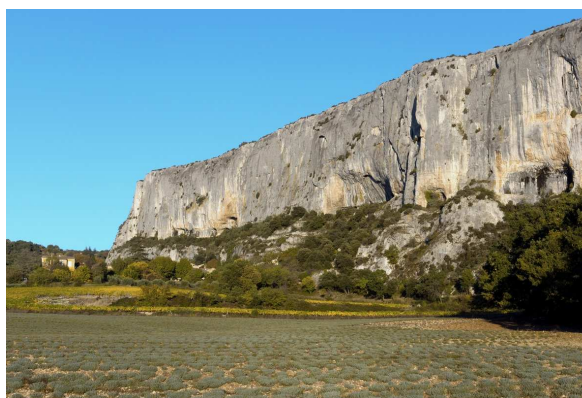
Inventaire des géosites

L'inventaire des géosites consiste à rassembler sur une seule base de données toutes informations utiles sur les géosites du territoire (description, intérêt, bibliographie...), un géosite étant un espace permettant d'observer des phénomènes géologiques intéressants pour la compréhension de la géologie.

Cette base de données est accessible sur pnrpaca.org à tous publics, et enseignants ou chercheurs. Certaines informations (localisation) resteront toutefois confidentielles, à accès limité.

Chiffres clés

- 170 sites actuellement géoréférencés sur la carte interactive de l'inventaire, par les accompagnateurs en moyenne montagne Cèdres. Les sites liés à l'exploitation des ressources sont en cours d'intégration (plus de 350 sites concernés).



Cofinanceurs : État (Dreal), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : christine.balme@parcduluberon.fr

Le Luberon fête le Géoparc

La fête du Géoparc du Luberon s'est concentrée sur une journée, le 28 mai 2016, à l'occasion du Souk des sciences du pays d'Apt et a proposé :

- une balade géologique dans la ville d'Apt ;
- le mini-musée sur les fossiles et un atelier découverte des fossiles ;
- un atelier de lavage-tamissage et observation des microfossiles ;
- un atelier et une exposition sur les séismes "Quand la Terre tremble" ;
- une projection de "Onze fragments minéraux", courts-métrages sur les ressources minérales
- une visite guidée du musée de géologie.

Chiffres clés

- Nombre de visiteurs : 400

Cofinanceurs : État (Dreal), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : christine.balme@parcduluberon.fr



Animation du Géoparc mondial Unesco

Une mission de promotion et d'animation du Géoparc du Luberon a été confiée à Olivier Léonard (association Marche à l'étoile), de 50 jours par an pour 2016-2017-2018. Or fin 2016, faute de poursuite des subventions Région, cette mission a été résiliée.

En 2016, ont néanmoins été mises en œuvre la réalisation du plan stratégique 2016-2018 du Géoparc du Luberon, ainsi que l'organisation de deux journées de formation-échange pour le réseau des géopartenaires, le 14 avril chez Ôkhra (Roussillon) et le 3 novembre au centre de vacances LPM Biabaux (Saint-Michel-l'Observatoire).

Les géopartenaires sont des professionnels du tourisme (sites de visite, accompagnateurs, guides, hébergeurs...) qui signent une convention avec le Parc pour mettre en œuvre et promouvoir le géotourisme.

Chiffres clés

- 20 géopartenaires en 2016
- 2 journées de formation-information

Cofinanceurs : État (Dreal), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

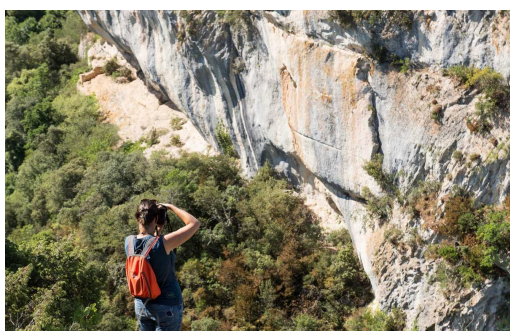
Contact : christine.balme@parcduluberon.fr

Partenariat avec l'association de la Chapelle Saint-Ferréol et le Géoparc d'Hateg (Roumanie)

Dans le cadre d'une coopération initiée par l'association de la chapelle Saint-Ferréol (Viens) avec le Géoparc des Dinosaures d'Hateg, la Maison du Parc a accueilli une exposition photo d'Andreea Zan (Université de Bucarest), et des peintures réalisées avec des ocres du Luberon (Petra Lonaru et Roberta Marai Gaspas). Un vernissage a eu lieu début août 2016 avec ces ambassadeurs culturels du géoparc roumain. Une exposition de photos du Luberon est prévue à Bucarest en 2017.

Financé à 100% par le Parc

Contact : stephane.legal@parcduluberon.fr



Mission B

Développer et ménager le territoire

Orientation B.1

Améliorer le cadre de vie
et la qualité de la vie

Orientation B.2

Réussir un
aménagement fin et cohérent
de l'ensemble du territoire

Suivi des documents d'urbanisme

Le calendrier de la loi ALUR a conduit les communes disposant d'un plan d'occupation des sols (POS) à élaborer un plan local d'urbanisme (PLU). L'année 2016 a ainsi vu une augmentation considérable des suivis d'élaboration de PLU avec 30 communes qui se sont engagées dans cette procédure. Les services du Parc les accompagnent en délivrant les données du porter à connaissance permettant d'établir les documents d'urbanisme. En tant que personne publique associée, le Parc participe au renouvellement urbain et à la lutte contre la spéculation foncière.

Les schémas de cohérence territoriale ont aussi été suivis, avec notamment l'arrêt du SCoT de la DLVA.

Chiffres clés

- 97 réunions d'élaboration de PLU
- 12 réunions d'élaboration et/ou révision de SCoT
- 22 avis rendus

Financé à 100% par le Parc

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr

RESSOURCES MINÉRALES

Élue référente : Geneviève Jean

Suivi des commissions carrières

En 2016, a été lancée la réhabilitation de la carrière du Capon à Mirabeau (84). Ce projet vise à réintégrer cette ancienne carrière dans son paysage naturel et prévoit une traversée de la carrière à pied par un sentier. Le Parc du Luberon a suivi ce programme de réhabilitation pour :

- sécuriser les secteurs les plus dangereux par des purges manuelles des parties où la roche est instable ;
- supprimer les traces exploitation : route goudronnée, dalle de béton... ;
- remodeler les fronts de taille et les terrasses d'extraction.

Ce projet se continuera en 2017.

Le Parc a suivi parallèlement l'évolution de l'extraction de la carrière de la Roche Amère à Villeneuve pour laquelle de nombreux aménagements très respectueux ont été réalisés. Enfin, l'exploitation sur la Carrière Durance-Granulats de Cheval-Banc a également été suivie.

Financé à 100% par le Parc

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Élu référent : Arnaud Boutet

Premières toitures solaires pour les Centrales villageoises

En 2015, le Parc du Luberon a accompagné l'émergence et la création de deux sociétés locales citoyennes à gouvernance coopérative : les Centrales villageoises du pays d'Aigues (CVPA, dans le sud Luberon) et les Centrales villageoises Lure-Albion (CVLA, nord-est du territoire). Ces deux sociétés ont réussi à définir un projet économique viable et à trouver des actionnaires ou sociétaires pour financer la réalisation de toitures solaires. Les CVPA ont ainsi réalisé leurs premiers chantiers pendant l'été 2016, tandis que les CVLA ont équipé la caserne des pompiers de Banon fin 2016, avant de poursuivre sur d'autres bâtiments début 2017. Ces deux projets illustrent la volonté de citoyens du territoire prêts à s'engager et à participer à la transition énergétique du territoire !



Chiffres clés

SAS Centrales villageoises pays d'Aigues

- 110 actionnaires apportant 54 300 €
- 5 toitures équipées pour les CVPA (3 à Villelaure, La Tour d'Aigues et Cabrières d'Aigues) – 42 kWc

SCIC Centrales villageoises Lure-Albion

- 58 sociétaires privés, 5 collectivités locales, 2 entreprises, apportant 23 000 €
- 6 toitures équipées (3 à Banon, Vachères, Reillanne et La Rochegiron) – 51 kWc



Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, citoyens actionnaires de la SAS

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr

Le Jour de la Nuit en Luberon, ensemble rallumons les étoiles !

Le nombre de communes concernées par la protection du ciel nocturne et la rénovation du parc d'éclairage public ne cesse de grandir. Dans le cadre du Mois des Parcs naturels régionaux, le Parc du Luberon a incité les communes de son territoire à participer massivement à la manifestation nationale "Le Jour de la Nuit" le 8 octobre 2016. Il s'agissait d'éteindre l'éclairage public le premier samedi d'octobre, tout en organisant une animation dans la commune, afin de sensibiliser les habitants aux enjeux des économies d'énergie, de la protection de la biodiversité nocturne et aux effets de la pollution lumineuse. Grâce au travail d'animation du Parc, cette manifestation a été un réel succès dans le Luberon !

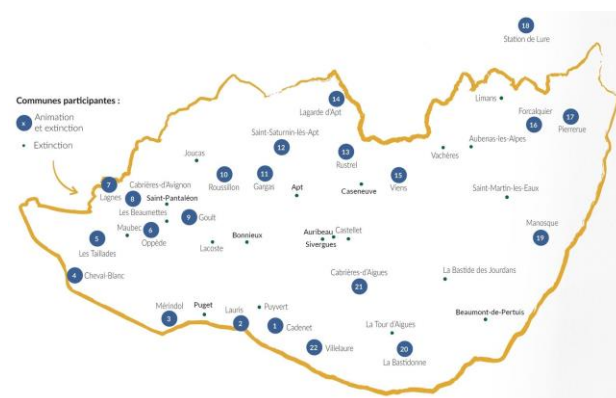


Chiffres clés

- 42 communes participantes
- 40 animations dans 22 communes
- 34 partenaires et prestataires mobilisés pour les animations
- 2 intercommunalités co-organisatrices localement : Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure et Durance Luberon Verdon Agglomération
- 1 063 participants aux animations
- 27 parutions dans la presse – 3 interviews et reportages radio
- Budget mobilisé : 9 250 €

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr



5 000 ampoules LED pour les foyers en précarité énergétique

Le 4 novembre 2016, le Parc naturel régional du Luberon et EDF Commerce Méditerranée ont lancé le programme de distribution de 5 000 ampoules LED destinées à des ménages à faible revenu sur le territoire du Luberon. Destinés aux foyers en précarité énergétique ou à des retraités à faibles revenus, ces kits sont distribués par le biais des centres communaux d'action sociale ou des associations caritatives. Ce programme a été déployé dans le Luberon en sa qualité de "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV).

Chiffres clés

- 500 kits de 2 ampoules LEDs mis à disposition gratuitement
- 80% d'économie d'énergie par rapport à une ampoule à incandescence – 15 000 heures de fonctionnement
- 8 communes pilotes pour la distribution : Apt, Bonnieux, Gout, Saint-Saturnin-lès-Apt, Sivergues (Vaucluse), et Banon, Forcalquier, Manosque (Alpes de Haute-Provence)

Cofinanceurs : ministère de l'Écologie, de l'Énergie et de la Mer, EDF

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr

Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)

Le Parc du Luberon a poursuivi en 2016 l'animation du programme labellisé "Territoire à énergie positive pour la croissance verte". Les premiers travaux de rénovation de l'éclairage public de 27 maîtres d'ouvrage publics du territoire (communes et intercommunalités) ont été réalisés dans l'année, selon le calendrier prévu. Ceci a permis au territoire de négocier un avenant à la convention d'origine et d'obtenir le co-financement nécessaire à la réalisation d'une vingtaine d'opérations supplémentaires de rénovation de l'éclairage public (phase 2). Chaque commune bénéficiaire s'est par ailleurs engagée à mettre en œuvre une extinction en milieu de nuit de l'éclairage public afin de lutter contre la pollution lumineuse.

Chiffres clés

- 117 communes concernées et 205 000 habitants (périmètre TEPCV)
- 47 programmes de rénovation de l'éclairage public cofinancés
- 1 228 000 € d'aide financière sur l'éclairage public (phases 1 et 2)
- 2 875 000 € de travaux budgétés (phases 1 et 2)



Cofinanceurs : ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr

Programme SEDEL (Services énergétiques durables en Luberon)

Le dispositif de conseil en énergie partagé a vu en 2016 le renouvellement des conventions avec les communes entrées dès l'origine du programme en 2009. 20 communes ont ainsi prolongé de trois ans leur engagement aux côtés du Parc pour le suivi des consommations d'énergie et les actions d'efficacité énergétique dans le patrimoine et les équipements publics. L'adhésion annuelle a été portée à 2,10€/habitant. Interrogés sur l'éventualité d'un transfert d'un tel service vers les intercommunalités, les élus ont exprimé le souhait de voir le Parc poursuivre son portage.

Chiffres clés

- 32 communes adhérentes et 1 communauté de communes (Luberon Monts de Vaucluse)
- 2 comités de pilotage tenus en 2016
- Économie de fonctionnement de 5,44 €/habitant et par an, soit 362 000 € globalement
- 1 800 000 kWh par an économisés et 508 000 kg de CO₂ évités

Cofinanceurs : Intercommunalités et communes adhérentes

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr

CHARTE SIGNALÉTIQUE

Élue référente : Noëlle Trinquier

Application de la charte signalétique du Parc du Luberon

En 1999, une charte signalétique a été établie en concertation étroite avec les communes, pour leur permettre d'appliquer la loi sur la publicité, les enseignes et pré-enseignes. Cette charte a été révisée en 2014 suite aux nouvelles obligations réglementaires. 18 communes du Parc (Bonnieux, Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Gordes, Goult, Jocas, Lacoste, Lauris, Maubec, Ménerbes, Murs, Oppède, Puyvert, Roussillon, Saint-Saturnin les Apt, Forcalquier, Saint-Michel l'Observatoire, Sainte-Tulle) ont entamé une démarche commune, coordonnée par le Parc du Luberon avec l'aide du Conseil départemental afin de faire un diagnostic des panneaux illégaux ; proposer pour chaque commune des plans de jalonnement de signalisation d'information locale ; réviser les règlements locaux de publicité.



Chiffres clés

- 18 communes du Parc engagées avec le Parc dans la révision de leur règlement local de publicité
- En novembre et décembre 2016, 8 réunions publiques d'information à destination des commerces et activités ont eu lieu sur les communes du Parc
- 200 personnes ont assisté à ces présentations

Financé à 100% par le Parc

Contact :

nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

CADRE DE VIE

Élue référente : Noëlle Trinquier

Jardiner au naturel, ça coule de source !

En 2016, une jardinerie supplémentaire, Gamm vert à Forcalquier, a rejoint les 15 jardineries du territoire engagées dans l'opération "Jardiner au naturel, ça coule de source" dont l'objectif est d'alerter les jardiniers amateurs des risques des pesticides sur la santé et l'environnement et de promouvoir les produits naturels pour le jardin. Le Parc a mis en place dans ces jardineries et magasins de bricolage, des outils de communication, comme des livrets d'information "jardiner sans pesticides", des jardifiches, des stop-produits. Un stand "jardiner au naturel" a été tenu par le Parc du Luberon afin d'informer les jardiniers amateurs de l'existence des solutions naturelles.

Chiffres clés

- 16 jardineries engagées
- 60 000 jardifiches distribuées
- 30 000 livrets "jardiner sans pesticides" distribués
- Suppression dans de nombreuses jardineries de la gamme "chimique" au profit de la gamme "naturelle".

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Contact :

nicolas.bouedec@parcduluberon.fr



Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Luberon

Le Parc du Luberon accompagne les communes dans un programme de suppression de l'usage des produits phytosanitaires. Le service écologie urbaine réalise des audits auprès des communes, propose un programme de formations adapté pour les élus et les techniciens. Il propose également la réalisation de plan de désherbage alternatif et la mise à disposition d'outils de communication adaptés. En 2016, 22 communes du Parc sont passées à "zéro phyto" avec l'aide du Parc.

Chiffres clés

- 18 communes du Parc ont été auditées en 2016 concernant leur pratiques phytosanitaires (stockage des produits, utilisation des pesticides, techniques utilisées pour l'entretien de la commune, gestion des effluents et des déchets)
- 4 journées de formation organisées en 2016.

- 95 personnes présentes (élus, techniciens et entreprises du paysage au cycle de formation)
- 5 plans de désherbage réalisés avec l'aide du Parc sur les communes des Taillades, de Villelaure, Cabrières d'Aigues et Gargas, avec l'achat réalisé de matériels alternatifs
- 22 communes du Parc à "zéro pesticide"

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Contact :

nicolas.bouedec@parcduluberon.fr



Mission C

Créer des synergies entre environnement de qualité et développement économique

Orientation
C.1

Faire du développement de l'agriculture un enjeu du développement durable pour le Parc

Orientation
C.2

Mettre en œuvre les pratiques d'un tourisme durable

Orientation
C.3

Améliorer les performances environnementales et l'attractivité des parcs d'activités et des entreprises

De la ferme à ta cantine

Lancée en septembre 2009, cette opération a permis d'engager une dynamique d'approvisionnement en produits locaux dans les cantines scolaires du territoire. Elle vise à mettre en relation les producteurs agricoles et les responsables des collectivités locales ayant en charge la restauration scolaire en vue de deux objectifs principaux :

- bien nourrir les enfants à la cantine, en leur donnant accès à des produits locaux frais, sains et de qualité ;
- maintenir l'agriculture locale via les circuits courts qui favorisent les relations directes entre producteurs et consommateurs.

L'animation du réseau se fait à travers un suivi régulier des demandes de chacun, un accompagnement des nouvelles communes intéressées, l'organisation de journées thématiques, de repas thématiques communs.

Chiffres clés

- 29 communes adhérentes à la démarche (15 communes au lancement de l'opération)
- 1 comité de pilotage annuel
- 1 repas thématique commun "petit épeautre" en septembre 2016
- 2 journées de formation
- Participation à un forum sur la restauration scolaire et l'approvisionnement local
- 1 nouveau catalogue des producteurs locaux

Financé à 100 % par le Parc

Contact : mylene.maurel@parcduluberon.fr



Un forum ouvert pour construire ensemble notre alimentation de demain

Le Parc du Luberon s'est engagé dans le développement des circuits courts, d'abord avec la création de marchés paysans et de magasins de producteurs, puis avec l'opération "De la ferme à ta cantine". L'action du Parc a ensuite été élargie au lien agriculture-alimentation-santé, ce faisceau d'actions convergeant vers une même ambition : une alimentation relocalisée, de qualité, pour tous.

Organisé le 9 novembre 2016, le forum ouvert a rassemblé plus de 120 participants pour répondre à la question "Et si l'on construisait ensemble notre alimentation de demain?". Une démarche participative novatrice pour un thème qui concerne tout le monde...

Chiffres clés

- Près de 800 agriculteurs en circuits courts sur les 1 900 présents dans le Parc du Luberon
- Une diversité exceptionnelle dans l'offre de produits
- De multiples acteurs engagés
- Des actions pilotes qui essaient : De la ferme à ta cantine, Réseau foncier agricole



Cofinanceurs : ministère de l'Agriculture, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse

Contact : mylene.maurel@parcduluberon.fr

AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

Élue référente : Jacqueline Combe

Mesures agro-environnementales pour la qualité de l'eau

En 2016, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Parc du Luberon et l'Union de producteurs viticoles Marrenon ont engagé un partenariat visant à restaurer la qualité de l'eau en limitant les pollutions d'origine agricole par les produits phytosanitaires. Le Parc accompagnera jusqu'en 2020 les filières viticoles, arboricoles et de grandes cultures dans ces changements de pratiques. Les agriculteurs seront aidés financièrement pour acquérir du matériel permettant de réduire l'usage des phytosanitaires et de compenser le surcoût lié à l'amélioration de leurs pratiques. Cette opération, unique en région PACA, a été rendue possible grâce à l'implication de l'union des caves viticoles Marrenon.

Chiffres clés

- 11 viticulteurs ont engagé 200 ha et 21 producteurs de céréales ont engagé 650 ha mobilisant 980 000 € entre 2016 et 2020
- Objectif de l'opération : engager 2 000 ha mobilisant 2,3 M€ d'ici 2020
- 7 caves viticoles engagées grâce à Marrenon

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Contact : mathieu.berson@parcduluberon.fr

Projet de création d'un Pôle technique régional fibres végétales : optimisation de la conduite de culture du chanvre en région méditerranéenne

Les essais réalisés par Agribio 04, Terres Inovia et le Parc du Luberon visaient à évaluer les conditions de réussite de la culture de chanvre en région méditerranéenne. Il a été mis en place à Pierrerue chez Éric Jean (SCEA de Vaubelle), dans des terres profondes. 3 variétés ont été testées, choisies selon leur vitesse de croissance, chacune en irriguée/sec, fertilisée/non fertilisée.

Les résultats des essais de chanvre 2016 ont montré le potentiel de la culture en conditions méditerranéennes en terres profondes. Ce potentiel est maximisé par des variétés de compromis entre les rendements graines et paille et avec l'utilisation d'une irrigation judicieusement positionnée. Ces essais ont permis de conforter les conditions d'installation de cette filière.

Chiffres clés

- Surface des essais : 8 000m²; 12 modalités
- Rendement pailles brutes (T MS/ha) : entre 3 (Usso 31) et 8 (Futura 75)
- Rendement graines (T/ha) : entre 1.1 (Usso 31) et 0.7 (Fédora 17)
- Quantité d'eau apportée = 100 mm, soit 1 000 m³ pour 1 hectare



- Marge directe (sans les aides) : Usso 31 en irriguée : 1 491€/ha ; F17 (compromis) en irriguée : 721€/ha

Cofinanceurs : Agribio 04, Terres Inovia, SCEA de Vaubelle

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

TOURISME DURABLE

Élu référent : André Berger

Renforcement de la démarche de qualification, structuration, valorisation de l'offre

Le Parc naturel régional du Luberon est engagé depuis 2012 en faveur d'un tourisme durable. En partenariat avec les 6 autres parcs naturels régionaux de PACA, il propose aux professionnels du tourisme d'améliorer leurs pratiques durables en s'appuyant sur la Charte européenne du tourisme durable, et de se distinguer avec la marque Valeurs Parc naturel régional®. Cet accompagnement permet aux entreprises volontaires d'obtenir un diagnostic de leur activité, de participer à des formations collectives et des moments d'échanges en réseau.

Les prestataires ainsi engagés bénéficient d'une promotion privilégiée à l'échelle du Parc, au niveau régional en partenariat avec Comité régional du tourisme PACA, et à l'échelle nationale grâce aux outils de communication de la Fédération des parcs naturels régionaux



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU LUBERON



Chiffres clés

- 35 professionnels engagés dans la démarche de tourisme durable en Luberon (hébergeurs, sites de visites, accompagnateurs en montagne), dont 25 sont porteurs de la marque Valeurs Parc naturel régional

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : laure.reynaud@parcduluberon.fr

Stratégie Espace valléen Luberon-Lure

Le Parc naturel régional du Luberon porte une stratégie et un programme d'actions de diversification touristique et de valorisation des patrimoines naturels et culturels à l'échelle de l'Espace valléen Luberon-Lure, construit et mis en œuvre en partenariat avec les communautés de communes, communautés d'agglomération et les offices de tourisme du territoire.

L'année 2016 a permis d'initier des projets phares tels que la diversification de l'offre touristique par la mise en valeur du patrimoine minéral et géologique, le musée dédié à l'herboristerie et la lavande de la montagne de Lure, la réalisation d'équipements de loisirs structurants et de circuits de découverte thématiques du patrimoine. Deux événements Espace valléen ont également été organisés autour de l'eau et du vélo.

Chiffres clés

- 11 dossiers déposés et financés
- 580 950 € d'aides attribuées en 2016

Cofinanceurs : Union européenne (Feder POIA), État (FNADT CIMA), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr

Espace valléen Luberon-Lure 2016-2020



www.cheminsdesparcs.fr : un nouveau site Internet pour préparer ses balades et randonnées

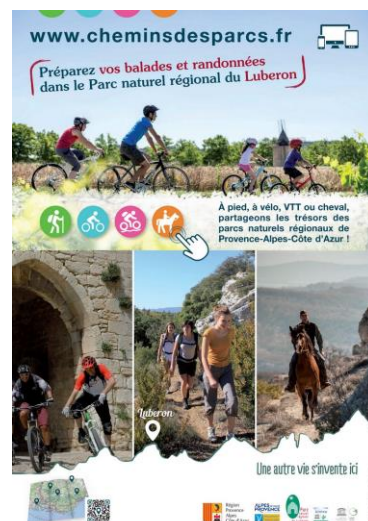
Le 28 juin 2016, les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région ont lancé le site www.cheminsdesparcs.fr. Ce nouvel outil convivial et innovant, conçu pour tous les publics (des familles aux sportifs) permet à chacun de préparer ses balades et randonnées à pied, à vélo, VTT ou cheval, dans les Parcs des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon. Chaque itinéraire présente des renseignements pratiques (durée, difficulté, dénivelé...) et informe sur les points d'intérêt remarquables tels que les patrimoines naturels, culturels ou paysagers, permettant de valoriser les richesses agricoles, artisanales et culturelles de la région. Idéal pour explorer – vivre – comprendre à son rythme et suivant ses envies, nos territoires préservés.

L'intitulé du site www.cheminsdesparcs.fr est porteur de symboles. Bien avant la création des routes, les chemins, les drailles ou carraires, tissaient des liens entre les villages et favorisaient les rencontres et les échanges. Un chemin raconte la vie d'ici : chemins de travail qui permettent de rejoindre le champ et le cabanon, chemins de transhumance vers les alpages, chemin de fêtes pour rejoindre le bal du village, chemin d'exploration... Aujourd'hui, le chemin est réinventé en itinéraire de randonnée et prend une place d'importance dans l'offre touristique des Parcs, qui favorise une fréquentation étalée dans le temps et mieux répartie dans l'espace en ciblant notamment une clientèle de proximité issue de la périphérie de chaque Parc et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Chiffres clés

- Nombre d'itinéraires en ligne fin 2016 : 105 (Alpilles 7, Camargue 14, Luberon 31, Queyras 28, Verdon 25), soit plus de 1 500 km de balades commentées et plus de 600 points d'intérêt renseignés
- Nombre de pages vues de juillet à fin septembre 2016 : 15 949

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



Grande Traversée VTT de Vaucluse – extension côté Luberon

Souhaitant couvrir l'ensemble des espaces naturels emblématiques du territoire, et pour faire suite à l'itinéraire actuel côté Monts-de-Vaucluse (232 km), le Département a travaillé avec le Parc sur une extension de l'itinéraire côté Luberon (150 km), afin de se doter d'un itinéraire VTT permanent et labélisé "grande itinérance nationale". L'ensemble du tracé emprunte des chemins inscrits au réseau départemental de randonnée (PDIPR). La veille de l'itinéraire est faite sous la responsabilité du Conseil départemental, mais réalisé avec l'aide technique de professionnels, moniteurs de clubs locaux et du Parc du Luberon. Un topoguide dédié à cette Grande Traversée de Vaucluse a été publié en avril 2016 aux éditions VTOPO.

Chiffres clés

- 1 extension de la GTV côté Luberon représentant 150 km supplémentaire
- Au total, la GTV ce sont : 388 km / +9 900 m de dénivelé positif / 6 ou 8 étapes
- 400 vététistes itinérants à l'année
- Un vététiste itinérant dépense en moyenne 75€/jour, les retombées directes à l'échelle d'une commune pouvant atteindre 30 000€/an



Cofinanceurs : Département de Vaucluse

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

OPÉRATION GRAND SITE MASSIF DES OCRES

Opération Grand Site de France - Massif des Ogres du Luberon

Depuis 2016, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon porte désormais l'Opération Grand Site du Massif des Ogres du Luberon, le Parc devenant un partenaire de la CCPAL pour réaliser les actions collectives du territoire des ogres.

Le Parc reste par ailleurs au service des communes pour les accompagner (conseil, AMO, maîtrise d'œuvre) dans la mise en œuvre du programme d'actions, à l'instar de Rustrel où le Parc du Luberon a accompagné l'Association du Colorado de Rustrel dans l'étude de stabilité des falaises, conduite avec l'aide de la DREAL PACA.

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

Mission D

**Mobiliser
le public
pour réussir un
développement
durable**

Orientation
D.1

Mobiliser le public
pour réussir
le développement
durable

Orientation
D.2

Promouvoir
des pratiques
participatives

Orientation
D.3

Mieux échanger
avec les territoires
extérieurs

CONTENU EN COURS

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée



Charte 2009-2021

Vie du Parc

Le syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon

Photo : Réunion de travail avec les économistes de flux
© PNRL-Matthieu Camps

Le Parc naturel régional du Luberon est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe 3 types de collectivités territoriales :

- les 77 communes,
- les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse,
- le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour assurer le fonctionnement du Parc et mettre en oeuvre la charte, le comité syndical s'appuie sur une équipe technique d'une cinquantaine de personnes.

Le syndicat mixte de gestion est administré par un Comité syndical de 95 délégués désignés par les communes, le Conseil régional et les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse.

Ses membres ont voix délibérative.

Le Comité syndical s'est réuni 3 fois en 2016 : 10 mars, 24 mai, 29 novembre.

Président
Roland Aubert

Les délégués des communes

- **Ansouis**
Titulaire : Mickael Cavalier
Suppléante : Isabelle Chanourdie
- **Apt**
Titulaire : Gaëlle Lettéron
Suppléante : Marie-Christine Kadler
- **Aubenas-les-Alpes**
Titulaire : -
Suppléant : Mickaël Fierens
- **Beaumont-de-Pertuis**
Titulaire : Stéphanie Negrel
Suppléant : Xavier Roumanie
- **Bonnieux**
Titulaire : Gino Morello
Suppléante : Danièle Negrin
- **Buoux**
Titulaire : Philippe Roux
Suppléante : Karine Chabaud
- **Cabrières-d'Aigues**
Titulaire : Geneviève Jean
Suppléant : Jacques Arutunian
- **Cabrières-d'Avignon**
Titulaire : Yves Prouvenc
Suppléant : René Moretti
- **Cadenet**
Titulaire : Fernand Perez
Suppléante : Denise Richard
- **Caseneuve**
Titulaire : Michèle Pardo
Suppléante : Laurence Ponchon
- **Cavaillon**
Titulaire : Valérie Delonnette
Suppléant : Jean-Pierre Peyrard
- **Céreste**
Titulaire : Pierrette Frimas
Suppléant : Gérard Baumel
- **Cheval-Blanc**
Titulaire : Félix Borel
Suppléant : Serge Silvestre
- **Corbières**
Titulaire : Michel-Axel Roux
Suppléante : Myriam Féraud
- **Cucuron**
Titulaire : Anne-Cécile Reus
Suppléant : Alain Gueydon
- **Dauphin**
Titulaire : Hélian Ravary
Suppléant : Pascal Spuig
- **Forcalquier**
Titulaire : André Berger
Suppléante : Dominique Rouanet
- **Gargas**
Titulaire : Nadine Sarto Barancourt
Suppléante : Corinne Paiocchi
- **Gordes**
Titulaire : Élie Ribout
Suppléant : Richard Kitaëff
- **Goult**
Titulaire : Didier Perello
Suppléante : Alice Philippe
- **Grambois**
Titulaire : Christian Autard
Suppléant : Alain Feretti
- **Joucas**
Titulaire : Alessandro Pozzo
Suppléant : Lucien Aubert
- **La Bastide-des-Jourdans**
Titulaire : Michel Ruffinatti
Suppléant : Michel Bestagno
- **La Bastidonne**
Titulaire : Jacques Decuignières
Suppléante : Maryvonne Rosello
- **La Brillanne**
Titulaire : Michel Binois
Suppléant : Philippe Montillaud
- **La Tour d'Aigues**
Titulaire : Mariane Domeizel
Suppléant : Grigori Germain
- **Lacoste**
Titulaire : Geneviève Récubert
Suppléant : Amaury Jaubert
- **Lagarde-d'Apt**
Titulaire : Elisabeth Murat
Suppléante : Martine Rayne
- **Lagnes**
Titulaire : Jean-Pierre Leroux
Suppléant : Georges de Valence
- **Lauris**
Titulaire : Serge Vanneyre
Suppléant : Jean Brieussel
- **Les Beaumettes**
Titulaire : Claire Aragones
Suppléant : Sylvain Leredde
- **Les Taillades**
Titulaire : Vincent Bonafous
Suppléante : Nicole Girard
- **Limans**
Titulaire : Arnaud Boutet
Suppléante : Nathalie Souchard
- **Lioux**
Titulaire : Francis Farge
Suppléante : Frédérique Jouve
- **Lourmarin**
Titulaire : Joël Raymond
Suppléant : Cyrille Barthélémy
- **Lurs**
Titulaire : Patrick André
Suppléant : en cours de désignation
- **Manosque**
Titulaire : Joël Morin
Suppléant : Jacques Bres
- **Maubec**
Titulaire : Alain Cahour
Suppléant : Jean-Louis Boquis
- **Ménerbes**
Titulaire : Christian Ruffinato
Suppléante : Catherine Rossi
- **Mérindol**
Titulaire : Jacqueline Combe
Suppléant : Mathieu Ripert
- **Mirabeau**
Titulaire : Laurence de Luze
Suppléant : Wulf Hess
- **Montfuron**
Titulaire : Pierre Fischer
Suppléant : Gérard Guillot
- **Montjustin**
Titulaire : André Bouffier
Suppléant : Pierre Pellegrin
- **Murs**
Titulaire : Anne-Marie Cheyrezy
Suppléante : Catherine Delassus-Nollet
- **Niozelles**
Titulaire : Jacques Pensa
Suppléant : Christian Savonet
- **Oppède**
Titulaire : Alain Deille
Suppléante : Michèle Olivet
- **Oppedette**
Titulaire : Max Fayet
Suppléante : Christiane Lambert
- **Pertuis**
Titulaire : Bernard Frayssinet
Suppléant : Lucien Galland
- **Peypin-d'Aigues**
Titulaire : Christiane Naji
Suppléant : Olivier Calamote
- **Pierrerue**
Titulaire : Jean-Marc Blanc
Suppléante : Pascale Lenglet
- **Pierrevert**
Titulaire : Pierre Benas
Suppléante : Jacqueline Plasson
- **Puget**
Titulaire : Alain Sage
Suppléant : Jean-Daniel Duval

● **Puyvert**
Titulaire : Yolande Primo
Suppléante : Sandrine Redenti

● **Reillanne**
Titulaire : Philippe Bressange
Suppléant : Thierry Lucas

● **Revest-des-Brousses**
Titulaire : Laurent Bossut
Suppléant : Jean-Claude Arnoux

● **Robion**
Titulaire : Jérôme de Luca
Suppléant : Florian Molliex

● **Roussillon**
Titulaire : Sabine Gatin
Suppléant : André Bonhomme

● **Rustrel**
Titulaire : Michelle Wolf
Suppléante : Laure Daillant

● **Saignon**
Titulaire : Jean-Pierre Boyer
Suppléant : François Dupoux

● **Sainte-Tulle**
Titulaire : Frédéric Blachère
Suppléante : Nelly Bajolle

● **Saint-Maime**
Titulaire : Flora Harms
Suppléant : Daniel Vasseur

● **Saint-Martin de Castillon**
Titulaire : Gérard Matheron
Suppléant : Jean-Marie Collin

● **Saint-Martin-de-la-Brasque**
Titulaire : Marie-Claire
Féréoux
Suppléante : Joëlle Richaud

● **Saint-Martin-les-Eaux**
Titulaire : Marie-Élisabeth
Chrisostome
Suppléant : Florian Guillaume

● **Saint-Michel-L'observatoire**
Titulaire : Pascal Depoisson
Suppléante : Martine
Rodriguez

● **Saint-Pantaléon**
Titulaire : Paule Daprés
Suppléante : Liliane Tiepolo-
Bellebeau

● **Saint-Saturnin-les-Apt**
Titulaire : Gisèle Magne
Suppléante : Lucie Grégoire

● **Sannes**
Titulaire : Monique Barnouin
Suppléante : Armelle Touati

● **Sigonce**
Titulaire : Christian Chiapella
Suppléant : Jacques Féraud

● **Sivergues**
Titulaire : Pierre Pessemesse
Suppléant : José Devaux

● **Vachères**
Titulaire : Daniel Le Cornec
Suppléant : Sergio Ilovaïsky
Cano

● **Viens**
Titulaire : Mathias Meignan
Suppléante : Camille Mathieu

● **Villars**
Titulaire : Ludovic Bonnet
Suppléante : Magali Laffont

● **Villelaure**
Titulaire : Georges Tisi
Suppléante : Catherine Serrat

● **Villemus**
Titulaire : Pierre Pourcin
Suppléant : Jean-François
Chabran

● **Villeneuve**
Titulaire : Caroline Roche
Suppléant : Charlie Perpete

● **Volx**
Titulaire : Philippe Dumas
Suppléante : Claudette Saint-
Martin

Les délégués du Conseil régional

Titulaire : Julien Aubert –
Suppléant : Jean-Marc Martin-Teissere
Titulaire : Jacqueline Bouyac – Suppléant
: Loïc Dombrevail
Titulaire : Nathalie Czimer-Sylvestre –
Suppléant : Louis Biscarrat
Titulaire : Jeannine Douzon –
Suppléant : Jean-Alexandre Mousset
Titulaire : David Géhant –
Suppléante : Eliane Bareille
Titulaire : Roselyne Giai-Gianetti –
Suppléante : Chantal Eyméoud
Titulaire : Thibault de La Tocnaye –
Suppléant : Olivier Bettati
Titulaire : Bénédicte Martin – Suppléante
: Sonia Zidate
Titulaire : Stéphane Sauvageon –
Suppléant : Michel Bissière

Les délégués des Conseils départementaux

ALPES DE HAUTE-PROVENCE
Titulaire : Roland Aubert –
Suppléante : Clothilde Berki
Titulaire : Emmanuelle Fontaine –
Suppléante : Sandrine Cosserat
Titulaire : Serge Sardella –
Suppléant : Jean-Christophe Pétrigny

VAUCLUSE
Titulaire : Elisabeth Amoros – Suppléante
: Clémence Marino-Philippe
Titulaire : Suzanne Bouchet – Suppléante
: Laure Comte-Berger
Titulaire : Jean-François Lovisolo –
Suppléant : Max Raspail
Titulaire : Rémi Rayé –
Suppléante : Danielle Brun
Titulaire : Dominique Santoni – Suppléant
: Christian Mounier
Titulaire : Noëlle Trinquier –
Suppléante : Sylvie Fare

Les membres associés (voix consultatives)

Président honoraire du Parc
Délégués des chambres consulaires
Représentant du CESER de la Région
Président du conseil scientifique
Délégués du conseil des associations
Délégués du conseil de développement et
de transition
Délégué du Syndicat mixte de défense et
de valorisation forestière
Délégué du Syndicat mixte
d'aménagement de la Vallée de la
Durance
Délégués des communautés de
communes et d'agglomération



Le Bureau syndical du Parc, composé de 31 membres, assure la gestion courante.

Il s'est réuni 3 fois en 2016 : 31 mars, 30 juin, 27 septembre.

Président
Roland Aubert

Les délégués des communes

MEMBRES DE DROIT (communes de + de 10 000 habitants)

- **Valérie Delonnette**, Cavaillon
Vice-présidente du Parc, Présidente de la commission éducation
- **Bernard Frayssinet**, Pertuis
- **Gaëlle Letteron**, Apt
- **Joël Morin**, Manosque

AUTRES COMMUNES

- **André Berger**, Forcalquier
Vice-Président du Parc, Président de la commission valorisation des territoires
- **Frédéric Blachère**, Sainte-Tulle
- **Arnaud Boutet**, Limans
- **Alain Cahour**, Maubec
- **Mickaël Cavalier**, Ansouis
- **Marie-Elisabeth Chrisostome**, Saint-Martin-les-Eaux
- **Jacqueline Combe**, Mérindol
Présidente de la commission biodiversité et gestion des ressources naturelles
- **Paule Daprés**, Saint-Pantaléon
- **Philippe Daumas**, Volx
- **Jacques Decuignères**, La Bastidonne
Président de la commission mobilisation des publics et communication
- **Alain Deille**, Oppède
- **Pierre Fischer**, Montfuron
- **Flora Harms**, Saint-Maime
- **Geneviève Jean**, Cabrières-d'Aigues
Vice-Présidente, Présidente de la commission patrimoine culturel et aménagement du territoire
- **Gisèle Magne**, Saint-Saturnin-les-Apt
Présidente de la commission UNESCO
- **Gérard Matheron**, Saint-Martin de Castillon
- **Yolande Primo**, Puyvert
- **Elie Ribout**, Gordes
Président de la commission évaluation
- **Philippe Roux**, Buoux
- **Nadine Sarto-Barancourt**, Gargas

Les délégués du Conseil régional

- **Nathalie Czimer-Sylvestre**
- **Roselyne Gai-Gianetti**
- **Stéphane Sauvageon**
Vice-président du Parc

Les délégués des Conseils départementaux

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

- **Serge Sardella**

VAUCLUSE

- **Dominique Santoni**
1re Vice-présidente du Parc, Présidente de la commission Finances-administration-personnel
- **Noëlle Trinquier**

Les membres associés

(voix consultatives)

- **Délégués des chambres consulaires**



Les commissions et groupes de travail thématiques du Parc sont consultatifs. Ils proposent et émettent des avis sur les projets du Parc, font le bilan de ceux réalisés, définissent et proposent les programmes d'actions. Ce sont des aides à la décision des bureaux et comités syndicaux.

Commission finances, administration, personnel

- Présidente : **Dominique Santoni**
- Vice-président : **Élie Ribout**

La commission s'est réunie 2 fois en 2016 : 13 mai, 18 novembre.

Commission éducation au territoire

- Présidente : **Valérie Delonnette**

La commission s'est réunie 3 fois en 2016 : 8 janvier (public scolaire), 19 janvier (accueil collectif des mineurs), 27 janvier.

Commission valorisation des territoires

- Président : **André Berger**
- Vice-président : **Christian Ruffinatto**

La commission s'est réunie 1 fois en 2016 : 7 octobre.

Commission patrimoine culturel, architecture et aménagement du territoire

- Présidente : **Geneviève Jean**

La commission s'est réunie 2 fois en 2016 : 21 janvier, 20 septembre.

Sous-commission Transition énergétique

- Président : **Arnaud Boutet**

Elle s'est réunie

Sous-commission Écologie urbaine

- Président : **Noëlle Trinquier**

Elle s'est réunie

Sous-commission Paysage et urbanisme

- Présidente : **Claire Aragones**

Elle s'est réunie

Sous-commission Architecture et patrimoine

- Président : **Serge Vanneyre**

Elle s'est réunie

Commission mobilisation des publics et communication

- Président : **Jacques Decuignières**

La commission s'est réunie 3 fois en 2016 : 18 février, 20 mai, 15 septembre.

Commission évaluation

- Président : **Élie Ribout**

La commission s'est réunie 1 fois : 2 septembre.

Commission biodiversité et gestion des ressources naturelles

- Présidente : **Jacqueline Combe**

La commission ne s'est pas réunie en 2016, faute d'un nombre suffisant de participants lors de la réunion prévue le 26 septembre.

Sous-commission Eau

- Président : **Arnaud Boutet**

Elle s'est réunie 1 fois en 2016 : 20 septembre.

Sous-commission Maison de la biodiversité

- Président : **Joël Morin**

Elle ne s'est pas réunie en 2016.

Commission UNESCO

- Présidente : **Gisèle Magne**

Cette commission créée en mai 2016, qui réunit la commission Géoparc et le comité opérationnel de la Réserve de biosphère Luberon-Lure, s'est réunie 1 fois en 2016 : 20 septembre.

Direction – Moyens généraux

- Serge Marty, directeur
- Laure Galpin, adjointe au directeur, secrétaire générale, évaluation continue des programmes
- Magali Mercier, assistante de direction, coordinatrice du pôle secrétariat
- François Bec, finances
- Christine Cecconi, comptabilité fournisseurs
- Marie-Line Desprès, ressources humaines
- Florian Fernandez, maintenance opérationnelle
- Christyne Frézard, secrétariat des services
- Nadia Jaillette, secrétariat des services et accueil Maison du Parc
- Patricia Joubert, secrétariat des services et accueil Maison du Parc
- Nathalie Ravel, marchés publics et achats éco-responsables
- Nicole Villemus, accueil Maison du Parc, boutique, standard

Protection de la biodiversité et gestion raisonnée des ressources naturelles

Espaces naturels

- Aline Salvaudon, chargée de mission, chargée des milieux forestiers, du Courrier scientifique et référente réserve de biosphère
- Julien Baudat-Franceschi, chargé d'étude faune et Natura 2000
- Matthieu Berson, chargé d'étude Natura 2000
- Sophie Bourlon, chargée d'étude Natura 2000
- Laurent Michel, chargé d'étude flore et Natura 2000
- Éric Garnier, chargé d'étude loisirs et sports de nature, fréquentation des milieux naturels, espaces sites itinéraires (également rattaché à la mission tourisme)

Eaux et rivières

- Cédric Proust, chargé de mission
- Émilie Auray, chargée d'étude SAGE Calavon-Coulon et opération « économisons l'eau »
- Jérôme Brichard, chargé d'étude rivière et Natura 2000
- Marjorie Grimaldi, animatrice du contrat de gestion du bassin versant du Largue

Réserve naturelle géologique

- Christine Balme, chargée de mission et conservatrice de la réserve naturelle
- Stéphane Legal, chargé d'étude conservation et valorisation du patrimoine géologique et référent Géoparc

Biodiversité domestique

- Jean-Pierre Talichet, chargé de mission et régisseur de la Maison de la biodiversité
- Fabrice Dubourdeaux, entretien Maison de la biodiversité – en congé maladie, remplacé par Luis Llamas
- Mohamed Nahal, accueil et entretien Maison de la biodiversité
- Régis Vandenbroucke, entretien Maison de la biodiversité

Observatoire du territoire – Système d'information territorial – Évaluation – Coopération décentralisée

- Arnoul Hamel, chargé de mission
- Muriel Krebs, chargée d'étude SIT
- Marina Scheibel, chargée d'étude évaluation

Préservation du patrimoine culturel et aménagement durable du territoire

Paysage, urbanisme, architecture, patrimoine bâti

- Patrick Cohen, chargé de mission et coordonnateur du conseil architectural du Parc
- Françoise Boulet-Delville, chargée d'étude paysage
- Marion Eyssette, chargée d'étude documents d'urbanisme et impacts
- Jérémie Haye, chargé d'étude architecture, bâti et qualité environnementale
- Pierre Prouillac, chargé d'étude architecture, patrimoine bâti et archéologie

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

- Serge Marty, maîtrise d'ouvrage habitat et patrimoine immobilier du Parc
- Philippe Chiffolleau, chargé de mission qualité environnementale du bâti

Transition énergétique

- Matthieu Camps, chargé de mission
- Yohan Bourcier, conseiller en énergie partagé
- Matthieu Simonneau, conseiller en énergie partagé
- Nicolas Trembloy, conseiller en énergie partagé

Écologie urbaine

- Catherine Légier, chargée de mission
- Nicolas Bouedec, chargé d'étude éco-responsabilité, déchets et opération « objectif zéro pesticide »

Valorisation des produits et des savoir-faire

Agriculture et tourisme

- Mylène Maurel, chargée de mission
- Jean-Noël Baudin, chargé d'étude espace valléen Luberon-Lure
- Nathalie Charles, chargée d'étude promotion des produits agricoles – en congé maladie, remplacée par Elsa Chiffard-Carricaburu
- Laure Reynaud, chargée d'étude tourisme durable réseau interparc Provence-Alpes-Côte d'Azur et Parc du Luberon

Agro-ressources

- Philippe Chiffolleau, chargé de mission

Mobilisation du public et communication

Communication

- Solgne Louis, chargée de mission
- Dominique Denais, assistante

Éducation à l'environnement et au territoire

- Julien Briand, chargé de mission et coordonnateur des partenaires éducatifs du Parc, public scolaire secondaire
- Bruno Adam, chargé d'étude accueils collectifs de mineurs et formations
- Sophie Billaud, chargée d'étude public scolaire primaire
- Michel Rambaud, chargé d'étude sites d'accueil et séjours Château

CONTRATS TEMPORAIRES

(contrats commencés ou achevés en 2016)

- **APSIF** : 36 jeunes en contrats saisonniers dont 2 coordonnateurs, répartis sur juillet et août 2016 pour le dispositif Jeunes en forêt – service espaces naturels
- **Émilie Auray** (février 2015-décembre 2016) : CDD en remplacement d'un agent en congé parental – service eaux et rivières
- **Jean-Noël Baudin** (arrivé en avril 2016) : CDD pour surcroît d'activité engendré par la mise en œuvre de la stratégie espace valléen Luberon-Lure – service agriculture-tourisme.
- **Mickaël Ferri** (janvier-avril 2016) : CDD pour surcroît d'activité engendré par la rédaction du guide d'application du SAGE dans les documents d'urbanisme – service eaux et rivières
- **Corie Garnier** (juillet-août 2016) : CDD en remplacement d'un agent en congés annuels – accueil
- **Marie Grenouilleau** (septembre 2016) : CDD en remplacement d'un agent en congés annuels – service espaces naturels
- **Cécile Guillaume** (novembre 2015-mars 2016) : CDD en remplacement d'un agent en congé de maladie – service agriculture-tourisme
- **Alexis Maury-Dalmazane** (avril-septembre 2016) : service civique pour la connaissance et la valorisation de l'avifaune sauvage du Parc du Luberon – service espaces naturels
- **Aline Ollivier** (arrivée en novembre 2016) : CDD en remplacement d'un agent en congé de maternité (Françoise Boulet-Delville) – service paysage, urbanisme, architecture et patrimoine bâti
- **Marina Scheibel** (arrivée en octobre 2016) : CDD pour surcroît d'activité engendré par la mise en œuvre du logiciel EVA – direction et moyens généraux
- **Régis Vandembroucke** (arrivé en avril 2016) : contrat aidé CAE – Maison de la biodiversité

DÉPARTS

- **Marion Eysette** : mutation vers la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) à compter de novembre 2016
- **Catherine Légier** : départ à la retraite au 31 décembre 2016

STAGIAIRES

- Agriculture
-Réseau foncier agricole – **Laurie Joubert** (mars-août)
-Réduction de l'usage des produits phytosanitaires
Tristan Hilsberg (mars-juillet)
- Architecture et patrimoine : performance énergétique de l'habitat ancien – **Chaima Alami** (avril-juin)
- Communication : refonte du site Internet – **Léa Samson-Jousseume** (avril-août)
- Eaux et rivières : gestion des espèces végétales envahissantes du Calavon – **Sylvain Rouille** (août-octobre)
- Espaces naturels :
-Natura 2000 et forêts privées – **Camille Rivière** (février-avril)
-Chemins des Parcs – **Marie Grenouilleau** (février-juillet)
-Trame de vieux bois – **Caroline Salomon** (février-août)
- Évaluation de la mise en œuvre de la charte
Marina Scheibel (avril-septembre)
- Maison de la biodiversité : recueil de données pomologiques et agronomiques – **Annabelle Maurin** (mars-septembre)
- Règlement intérieur – **Perrine Riu** du 11 janvier au 12 février 2016

Partenaires hébergés par le Parc

À la Maison du Parc :

- Syndicat intercommunal de rivière Calavon-Coulon (Sircc)

Au Château de l'environnement :

- Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Vacances Léo Lagrange (délégation de service public du PNRL)



LE BUDGET DU PARC EN 2016

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 965 493,75 €	3 975 703,92 €
Investissement	1 719 638,28 €	2 086 621,66 €

Les dépenses

Le budget du Parc du Luberon est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, au sein desquelles 2 grands types de dépenses se dégagent : celles relevant des charges de structure et celles contribuant à la mise en œuvre du programme d'actions du Parc.

Les dépenses de personnel représentent 68 % des dépenses de fonctionnement : pour mettre en œuvre sa charte, le Parc mobilise son équipe technique pour la réalisation d'études, d'inventaires, ou encore pour de l'animation, conception, assistance...

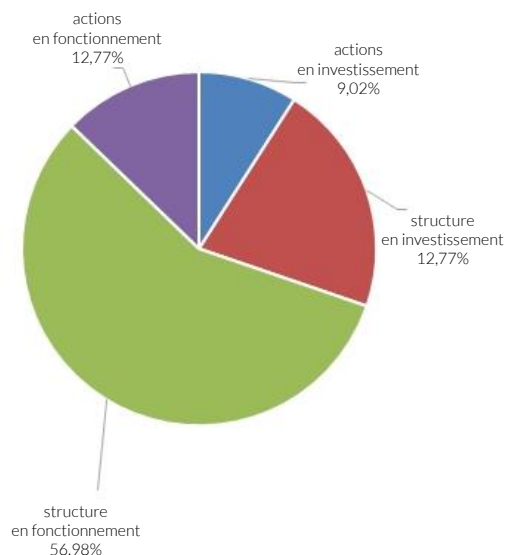
Les recettes

Le Parc ne perçoit pas de fiscalité, ses recettes proviennent essentiellement :

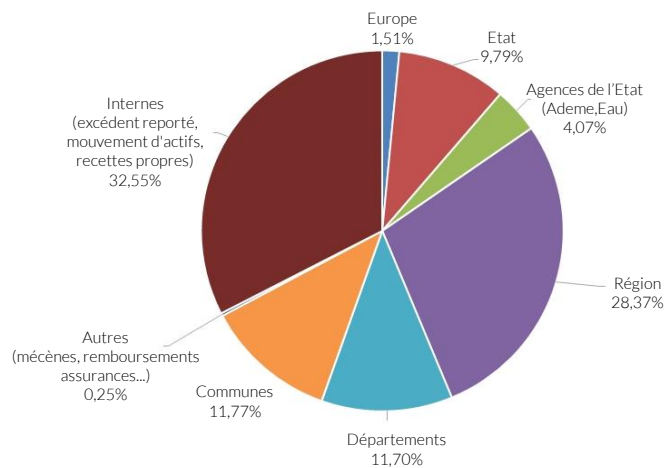
- des participations de ses membres (Région, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, communes adhérentes) et d'une dotation de l'État ;
- de recettes propres comme les honoraires perçus lors de la réalisation de certaines missions (assistance à maîtrise d'ouvrage par exemple) ;
- de financements sur le programme d'actions (Europe, État, Région, Départements, autres).

Le Parc peut également percevoir des aides de mécènes.

Dépenses réalisées en 2016 fonctionnement et investissement 5 685 132,03 €



Recettes réalisées en 2016 fonctionnement et investissement 6 062 325,58 €



Carte d'identité

176 496 habitants (source Insee-RGP 2013)

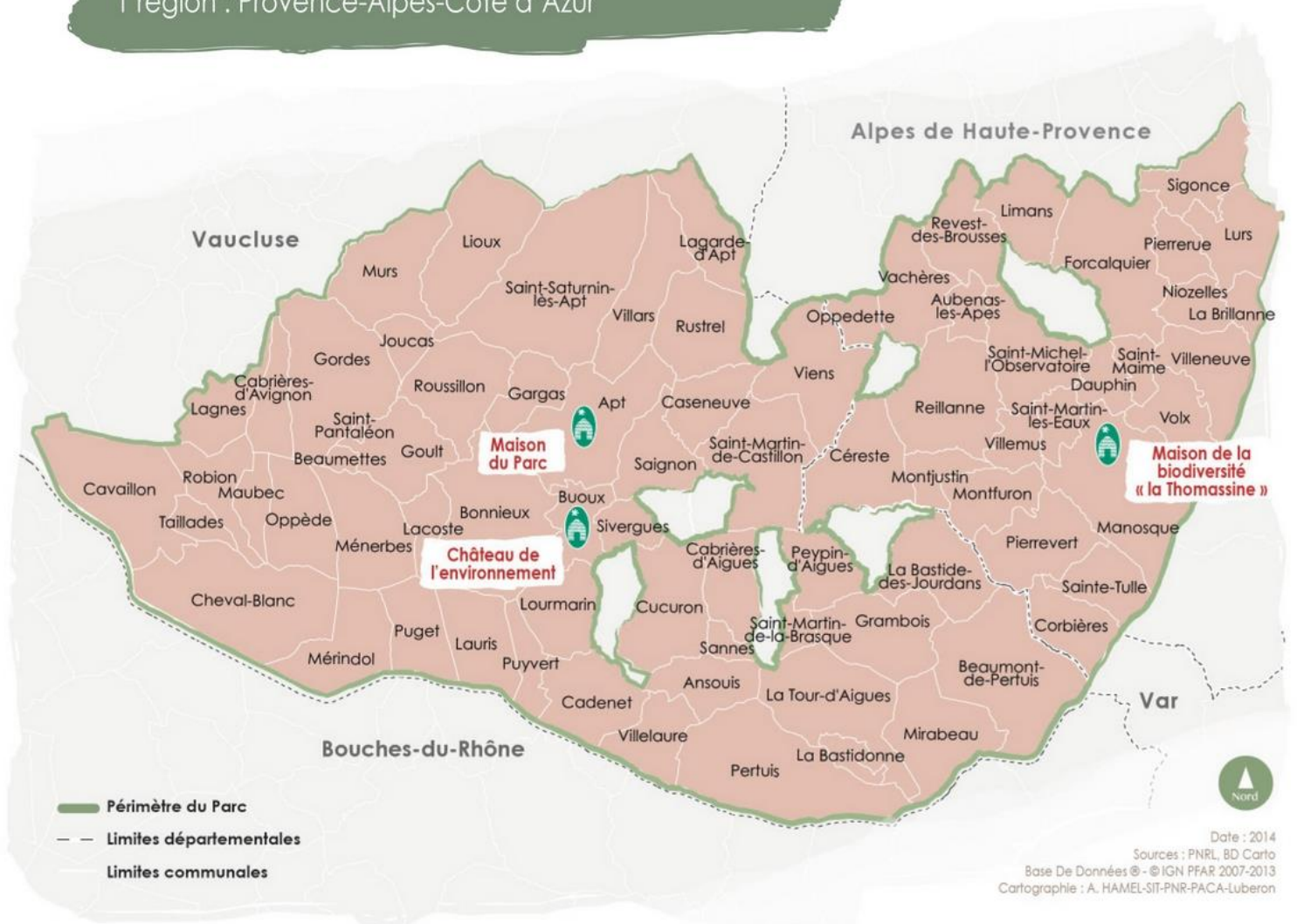
185 145 hectares

77 communes

2 départements : Alpes de Haute-Provence et Vaucluse

1 région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Parc naturel régional du Luberon
SIT des PNR Paca - www.pnrpaca.org



Dans le territoire du Parc naturel régional du Luberon :

communautés de communes

- Pays d'Apt Luberon
- Haute-Provence
- Pays de Forcalquier Montagne de Lure
- Pays de Banon
- Cotelub (Communauté territoriale Sud Luberon)

2 communautés d'agglomération

- DLVA (Durance Luberon Verdon Agglomération)
- Luberon Monts de Vaucluse

1 métropole

- Aix-Marseille Provence

1 pays

- Pays de Haute-Provence



PARCS NATURELS RÉGIONAUX de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Une autre vie s'invente ici

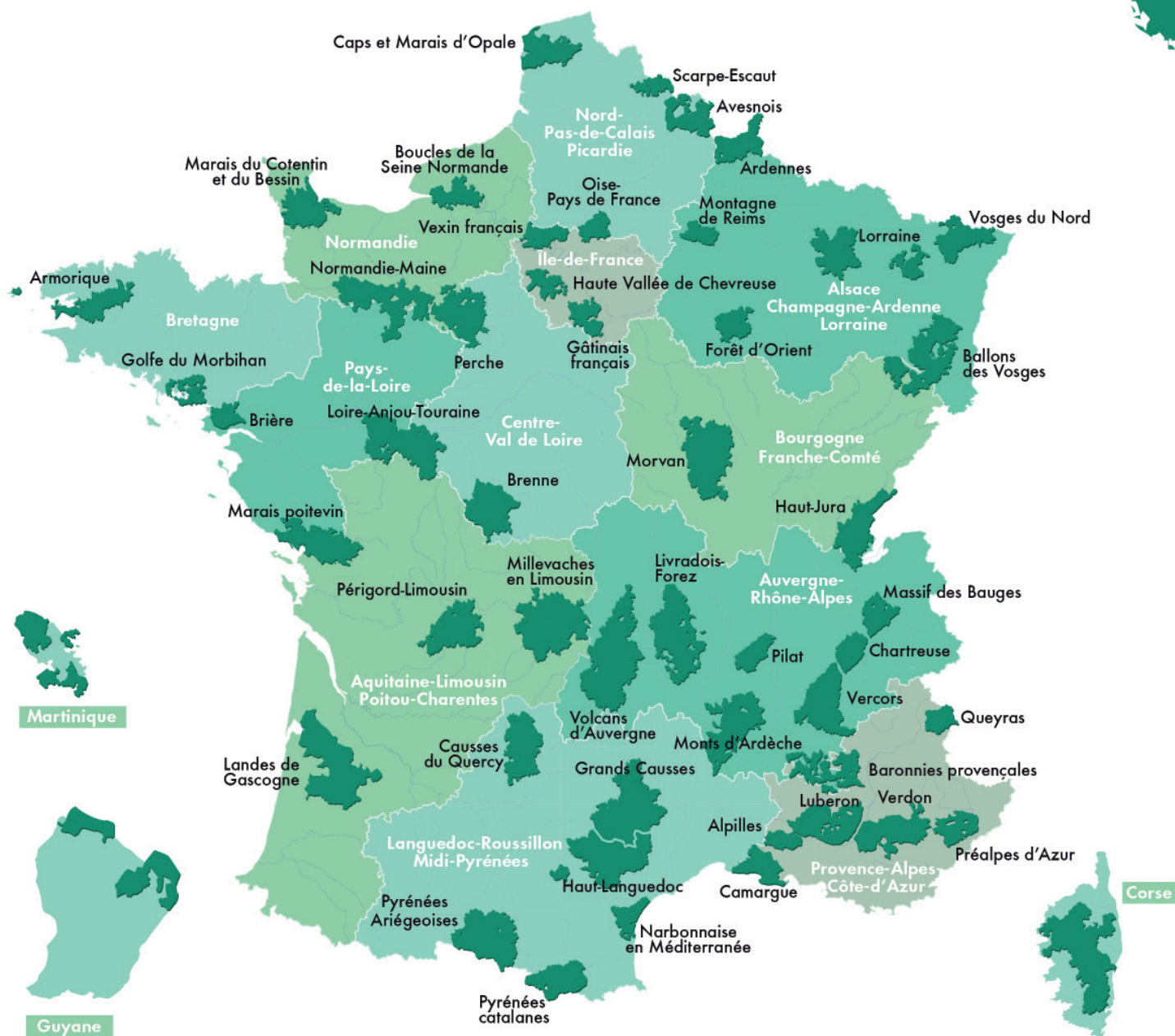


Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Une autre vie s'invente ici

51 Parcs naturels régionaux de France



Les 51 Parcs naturels régionaux représentent plus de 4300 communes, plus de 2000 agents, 4 millions d'habitants et 8,7 millions d'hectares, 15 régions, soit 15% du territoire.



www.parcs-naturels-regionaux.fr



Pour en savoir plus
www.parcduluberon.fr
www.pnrpaca.org

Venez à la Maison du Parc
 Participez à nos événements
 Inscrivez-vous à la Lettre du Parc
 Rejoignez-nous sur Facebook



Parc naturel régional du Luberon
 60, place Jean Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
 Tél. +33 (0)4 90 04 42 00 • www.parcduluberon.fr

